

Restaurants scolaires



^[1]Depuis janvier 2019, les cantines scolaires de Voreppe ont supprimé les barquettes en plastique, remplacées par des barquettes compostables, proposent 4 composantes au lieu de 5 et un produit bio par jour.

-
- [Pourquoi 4 composantes dans les menus au lieu de 5 ? Lire l'article paru dans Voreppe émoi de février 2019](#) ^[2]
 - [La fin des barquesttes plastiques : lire l'article paru dans Voreppe émoi de janvier 2019](#) ^[3]
 - [Cantines : qualité et sécurité alimentaire : lire l'interview de l'adjoint aux affaires scolaires, parue dans Voreppe émoi de novembre 2018](#) ^[4]
-

Le service de restauration scolaire accueille tous les enfants scolarisés à partir de 3 ans après constitution du dossier d'inscription.

Chaque groupe scolaire a un restaurant scolaire qui fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants peuvent être inscrits pour un ou plusieurs jours par semaine, en fonction des critères d'admission.

Les inscriptions au restaurant scolaire s'effectuent à la semaine.

De ce fait, aucune modification ne pourra être faite la veille pour le lendemain.

Désormais les modifications de jours de présence pour la semaine suivante seront prises en compte jusqu'au mercredi minuit (dernier délai).

[Fiche d'inscription](#) ^[5]

- **Tarification en vigueur** [6]
 - **Réglement de fonctionnement de la restauration scolaire 2019 / 2020** [7]
 - **La restauration scolaire est assurée par SHCB.** [8]
-

Menus :

Menus du 2 septembre au 18 octobre 2019 [9]

Renseignements et/ou inscription :

Pôle éducation

Tel :04 76 50 47 28 ou 04 76 50 47 73

Courriel : accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr [10]

Tweet [11]



Connexion



Flux RSS



Nous suivre sur Twitter



Mentions

légales



Contact

Source URL: <https://www.voreppe.fr/article/restaurants-scolaires>

Liens

[1] <https://www.voreppe.fr/sites/default/files/field/image/barquettes.jpg?itok=oo4VQKNT>

[2] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/menus_cantine.pdf

[3] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/emoi_janvier19.pdf

[4] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/emoi_novembre2018_0.pdf

[5] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/1ere-inscription_rs_0.pdf

[6] <https://www.voreppe.fr/sites/default/files/de150924ed8292.pdf>

[7] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/reglement_periscol_2019_0.pdf

[8] <http://www.shcb.fr/>

[9] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/voreppe_septembre_octobre_2019.pdf

[10] <mailto:accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr>

[11] <http://twitter.com/share>